

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE DE TARENTEISE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21420306900015

POSTE COMPTABLE : SGC Loire Sud

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	20
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	22

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 306	COMMUNE DE TARENTEISE BUDGET COMMUNAL	CA 2021
--------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	305 445,53	G	317 438,60
	Section d'investissement	B	623 028,74	H	633 148,82

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	140 382,20 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	110 706,79 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 039 181,06	= G+H+I+J	1 090 969,62

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	305 445,53	= G+I+K	457 820,80
	Section d'investissement	= B+D+F	733 735,53	= H+J+L	633 148,82
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 039 181,06	= G+H+I+J+K+L	1 090 969,62

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00

COMMUNE DE TARENTEISE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	119 000,00	115 470,06	0,00	0,00	3 529,94
012	Charges de personnel, frais assimilés	152 500,00	138 828,61	0,00	0,00	13 671,39
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	43 080,00	40 673,29	0,00	0,00	2 406,71
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		314 580,00	294 971,96	0,00	0,00	19 608,04
66	Charges financières	4 995,67	4 217,09	0,00	0,00	778,58
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		319 575,67	299 189,05	0,00	0,00	20 386,62
023	Virement à la section d'investissement (2)	133 500,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	6 634,25	6 256,48			377,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		140 134,25	6 256,48			133 877,77
TOTAL		459 709,92	305 445,53	0,00	0,00	154 264,39
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	5 000,00	8 275,67	0,00	0,00	-3 275,67
70	Produits services, domaine et ventes div	41 450,00	31 458,30	0,00	0,00	9 991,70
73	Impôts et taxes	170 600,00	183 719,68	0,00	0,00	-13 119,68
74	Dotations et participations	97 300,00	84 714,67	0,00	0,00	12 585,33
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	5 794,39	0,00	0,00	-794,39
Total des recettes de gestion courante		319 350,00	313 962,71	0,00	0,00	5 387,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	3 475,89	0,00	0,00	-3 475,89
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		319 350,00	317 438,60	0,00	0,00	1 911,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		319 350,00	317 438,60	0,00	0,00	1 911,40
Pour information		(3) 140 382,20				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 600,00	5 168,30	0,00	1 431,70
204	Subventions d'équipement versées	4 260,00	4 260,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	233 900,00	97 129,73	0,00	136 770,27
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	244 760,00	106 558,03	0,00	138 201,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	404 000,00	403 770,71	0,00	229,29
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	404 000,00	403 770,71	0,00	229,29
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	648 760,00	510 328,74	0,00	138 431,26
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	112 700,00	0,00	-112 700,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	112 700,00	0,00	-112 700,00
	TOTAL	648 760,00	623 028,74	0,00	25 731,26
	Pour information	(2) 110 706,79			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	297 585,00	316 515,54	0,00	-18 930,54
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	255 000,00	235 000,00	0,00	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	3 900,00	0,00	-3 900,00
	Total des recettes d'équipement	552 585,00	555 415,54	0,00	-2 830,54
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	67 067,36	71 396,80	0,00	-4 329,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	80,00	0,00	-80,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	67 067,36	71 476,80	0,00	-4 409,44
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	619 652,36	626 892,34	0,00	-7 239,98
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	133 500,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	6 634,25	6 256,48	0,00	377,77
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	140 134,25	6 256,48	0,00	133 877,77
	TOTAL	759 786,61	633 148,82	0,00	126 637,79

COMMUNE DE TARENTEISE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2021

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	115 470,06		115 470,06
012	Charges de personnel, frais assimilés	138 828,61		138 828,61
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	40 673,29		40 673,29
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	4 217,09	0,00	4 217,09
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	6 256,48	6 256,48
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	299 189,05	6 256,48	305 445,53
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	403 770,71	0,00	403 770,71
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	5 168,30	0,00	5 168,30
204	Subventions d'équipement versées	4 260,00	0,00	4 260,00
21	Immobilisations corporelles (6)	97 129,73	112 700,00	209 829,73
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	510 328,74	112 700,00	623 028,74
	Pour information			110 706,79
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			110 706,79

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	8 275,67		8 275,67
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	31 458,30		31 458,30
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	183 719,68		183 719,68
74	Dotations et participations	84 714,67		84 714,67
75	Autres produits de gestion courante	5 794,39	0,00	5 794,39
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 475,89	0,00	3 475,89
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		317 438,60	0,00	317 438,60
Pour information				140 382,20
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	71 396,80	0,00	71 396,80
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	316 515,54	0,00	316 515,54
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	235 080,00	0,00	235 080,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	3 900,00	0,00	3 900,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 256,48	6 256,48
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		626 892,34	6 256,48	633 148,82
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	119 000,00	115 470,06	0,00	0,00	3 529,94
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	5 682,69	0,00	0,00	-5 682,69
60611	Eau et assainissement	1 200,00	468,04	0,00	0,00	731,96
60612	Energie - Electricité	6 500,00	8 508,97	0,00	0,00	-2 008,97
60621	Combustibles	5 000,00	5 377,60	0,00	0,00	-377,60
60622	Carburants	3 000,00	1 533,71	0,00	0,00	1 466,29
60623	Alimentation	13 000,00	6 660,03	0,00	0,00	6 339,97
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	25,01	0,00	0,00	-25,01
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	2 477,25	0,00	0,00	-977,25
60632	Fournitures de petit équipement	3 500,00	4 232,96	0,00	0,00	-732,96
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	2 517,71	0,00	0,00	482,29
60636	Vêtements de travail	500,00	89,40	0,00	0,00	410,60
6064	Fournitures administratives	1 700,00	1 263,04	0,00	0,00	436,96
6067	Fournitures scolaires	2 500,00	2 778,15	0,00	0,00	-278,15
6068	Autres matières et fournitures	2 300,00	21,00	0,00	0,00	2 279,00
611	Contrats de prestations de services	4 500,00	4 646,59	0,00	0,00	-146,59
6132	Locations immobilières	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6135	Locations mobilières	1 000,00	1 389,50	0,00	0,00	-389,50
61521	Entretien terrains	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	18 000,00	1 138,75	0,00	0,00	16 861,25
615231	Entretien, réparations voiries	3 000,00	28 795,08	0,00	0,00	-25 795,08
615232	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	3 186,70	0,00	0,00	1 813,30
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	684,70	0,00	0,00	815,30
6156	Maintenance	5 000,00	10 104,26	0,00	0,00	-5 104,26
6161	Multirisques	6 500,00	6 416,14	0,00	0,00	83,86
6168	Autres primes d'assurance	1 000,00	535,75	0,00	0,00	464,25
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	997,90	0,00	0,00	2,10
6226	Honoraires	3 000,00	536,38	0,00	0,00	2 463,62
6228	Divers	3 000,00	2 415,00	0,00	0,00	585,00
6231	Annonces et insertions	0,00	120,00	0,00	0,00	-120,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 500,00	1 619,59	0,00	0,00	1 880,41
6237	Publications	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6247	Transports collectifs	300,00	750,00	0,00	0,00	-450,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	149,35	0,00	0,00	150,65
6257	Réceptions	500,00	2 691,86	0,00	0,00	-2 191,86
6261	Frais d'affranchissement	500,00	503,91	0,00	0,00	-3,91
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	2 725,66	0,00	0,00	274,34
627	Services bancaires et assimilés	300,00	343,39	0,00	0,00	-43,39
6281	Concours divers (cotisations)	1 300,00	343,93	0,00	0,00	956,07
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	2 000,00	1 945,06	0,00	0,00	54,94
63512	Taxes foncières	2 000,00	1 795,00	0,00	0,00	205,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	152 500,00	138 828,61	0,00	0,00	13 671,39
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 500,00	1 401,79	0,00	0,00	98,21
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	300,00	259,55	0,00	0,00	40,45
6411	Personnel titulaire	56 000,00	45 550,79	0,00	0,00	10 449,21
6413	Personnel non titulaire	40 000,00	48 414,78	0,00	0,00	-8 414,78
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20 000,00	20 549,82	0,00	0,00	-549,82
6453	Cotisations aux caisses de retraites	20 000,00	12 298,80	0,00	0,00	7 701,20
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	1 960,79	0,00	0,00	39,21
6455	Cotisations pour assurance du personnel	10 500,00	4 943,99	0,00	0,00	5 556,01
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 500,00	2 857,25	0,00	0,00	-1 357,25
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	100,00	85,05	0,00	0,00	14,95
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00	506,00	0,00	0,00	94,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	43 080,00	40 673,29	0,00	0,00	2 406,71
6531	Indemnités	25 000,00	25 506,37	0,00	0,00	-506,37
6532	Frais de mission	0,00	18,00	0,00	0,00	-18,00
6533	Cotisations de retraite	1 000,00	1 082,75	0,00	0,00	-82,75
6535	Formation	500,00	526,00	0,00	0,00	-26,00
6553	Service d'incendie	9 230,00	9 230,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	4 000,00	3 971,62	0,00	0,00	28,38
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	38,36	0,00	0,00	-38,36
657362	Subv. fonct. CCAS	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	300,00	300,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	50,00	0,19	0,00	0,00	49,81

COMMUNE DE TARENTEISE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2021

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		314 580,00	294 971,96	0,00	0,00	19 608,04
66	Charges financières (b)	4 995,67	4 217,09	0,00	0,00	778,58
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 795,67	4 217,09	0,00	0,00	578,58
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		319 575,67	299 189,05	0,00	0,00	20 386,62
023	Virement à la section d'investissement	133 500,00	0,00			133 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	6 634,25	6 256,48			377,77
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	6 634,25	6 256,48			377,77
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		140 134,25	6 256,48			133 877,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		140 134,25	6 256,48			133 877,77
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		459 709,92	305 445,53	0,00	0,00	154 264,39
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	5 000,00	8 275,67	0,00	0,00	-3 275,67
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	8 275,67	0,00	0,00	-3 275,67
70	Produits services, domaine et ventes div	41 450,00	31 458,30	0,00	0,00	9 991,70
7022	Coupes de bois	15 000,00	6 810,30	0,00	0,00	8 189,70
70311	Concessions cimetières (produit net)	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	15 293,15	0,00	0,00	-15 293,15
70688	Autres prestations de services	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	150,00	0,00	0,00	-150,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	7 500,00	7 499,20	0,00	0,00	0,80
70878	Remb. frais par d'autres redevables	2 000,00	1 501,90	0,00	0,00	498,10
7088	Produits activités annexes (abonnements)	50,00	203,75	0,00	0,00	-153,75
73	Impôts et taxes	170 600,00	183 719,68	0,00	0,00	-13 119,68
73111	Impôts directs locaux	150 000,00	160 262,00	0,00	0,00	-10 262,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	367,00	0,00	0,00	-367,00
73211	Attribution de compensation	1 600,00	1 611,55	0,00	0,00	-11,55
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	17 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	21 479,13	0,00	0,00	-21 479,13
74	Dotations et participations	97 300,00	84 714,67	0,00	0,00	12 585,33
7411	Dotation forfaitaire	45 900,00	45 982,00	0,00	0,00	-82,00
74121	Dotation de solidarité rurale	15 000,00	15 157,00	0,00	0,00	-157,00
74127	Dotation nationale de péréquation	12 000,00	12 166,00	0,00	0,00	-166,00
742	Dot. aux élus locaux	3 000,00	4 541,00	0,00	0,00	-1 541,00
744	FCTVA	900,00	526,36	0,00	0,00	373,64
74718	Autres participations Etat	1 500,00	827,66	0,00	0,00	672,34
7472	Participat° Régions	13 000,00	337,72	0,00	0,00	12 662,28
7473	Participat° Départements	0,00	190,00	0,00	0,00	-190,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	1 033,33	0,00	0,00	-1 033,33
74832	Attribution du fonds départemental TP	1 000,00	1 222,60	0,00	0,00	-222,60
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 500,00	2 731,00	0,00	0,00	-231,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	5 794,39	0,00	0,00	-794,39
752	Revenus des immeubles	5 000,00	5 792,53	0,00	0,00	-792,53
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,86	0,00	0,00	-1,86
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		319 350,00	313 962,71	0,00	0,00	5 387,29
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	3 475,89	0,00	0,00	-3 475,89
7713	Libéralités reçues	0,00	70,00	0,00	0,00	-70,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	3 405,89	0,00	0,00	-3 405,89
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		319 350,00	317 438,60	0,00	0,00	1 911,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		319 350,00	317 438,60	0,00	0,00	1 911,40
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		140 382,20				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	6 600,00	5 168,30	0,00	1 431,70
2051	Concessions, droits similaires	6 600,00	5 168,30	0,00	1 431,70
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	4 260,00	4 260,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	4 260,00	4 260,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	233 900,00	97 129,73	0,00	136 770,27
2111	Terrains nus	125 000,00	916,17	0,00	124 083,83
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	-3 000,00	0,00	0,00	-3 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
21311	Hôtel de ville	0,00	28 612,52	0,00	-28 612,52
21316	Equipements du cimetière	0,00	1 340,03	0,00	-1 340,03
21318	Autres bâtiments publics	75 000,00	51 163,32	0,00	23 836,68
2151	Réseaux de voirie	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	5 352,36	0,00	-5 352,36
2158	Autres installat°, matériel et outillage	8 400,00	8 393,13	0,00	6,87
2183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	1 352,20	0,00	1 647,80
2184	Mobilier	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		244 760,00	106 558,03	0,00	138 201,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	404 000,00	403 770,71	0,00	229,29
1641	Emprunts en euros	404 000,00	403 770,71	0,00	229,29
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		404 000,00	403 770,71	0,00	229,29
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		648 760,00	510 328,74	0,00	138 431,26
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	112 700,00		-112 700,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	112 700,00		-112 700,00
2111	Terrains nus	0,00	112 700,00		-112 700,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	112 700,00		-112 700,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		648 760,00	623 028,74	0,00	25 731,26
Pour information		110 706,79			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	297 585,00	316 515,54	0,00	-18 930,54
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	74 000,00	53 728,58	0,00	20 271,42
1322	Subv. non transf. Régions	101 450,00	98 183,81	0,00	3 266,19
1323	Subv. non transf. Départements	139 000,00	148 447,65	0,00	-9 447,65
13248	Subv. non transf. Autres communes	13 135,00	0,00	0,00	13 135,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	6 155,50	0,00	-6 155,50
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	10 000,00	0,00	-10 000,00
1331	D.E.T.R. transférable	-30 000,00	0,00	0,00	-30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	255 000,00	235 000,00	0,00	20 000,00
1641	Emprunts en euros	255 000,00	235 000,00	0,00	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	3 900,00	0,00	-3 900,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	3 900,00	0,00	-3 900,00
Total des recettes d'équipement		552 585,00	555 415,54	0,00	-2 830,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	67 067,36	71 396,80	0,00	-4 329,44
10222	FCTVA	65 067,36	65 441,00	0,00	-373,64
10226	Taxe d'aménagement	2 000,00	5 955,80	0,00	-3 955,80
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	80,00	0,00	-80,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		67 067,36	71 476,80	0,00	-4 409,44
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		619 652,36	626 892,34	0,00	-7 239,98
021	Virement de la sect° de fonctionnement	133 500,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	6 634,25	6 256,48		377,77
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 555,97	1 178,20		377,77
28031	Frais d'études	136,74	136,74		0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	4 260,00	4 260,00		0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	681,54	681,54		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		140 134,25	6 256,48		133 877,77
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		140 134,25	6 256,48		133 877,77
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		759 786,61	633 148,82	0,00	126 637,79
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 9
 Nombre de suffrages exprimés : 9
 VOTES :
 Pour : 9
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 09/03/2022

Présenté par (1) Le MAIRE.
 A Tarentaise, le 15/03/2022
 Le MAIRE

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A Tarentaise, le 15/03/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BLACHON Mickael	
DELOLME Frédéric	
JOURDAT Bruno	
LETIEVANT Pierre	
PONCET Christophe	
RANGER Danielle	
ROYER-FOUILLOUX Bruno	
TARDY Mireille	
THIVILLON Serge	
TRANCHAND Bernadette	
TRIOMPHE Magali	

Certifié exécutoire par (1) Le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/03/2022, et de la publication le 17/03/2022
 A Tarentaise, le 15/03/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le CONSEIL MUNICIPAL.